

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

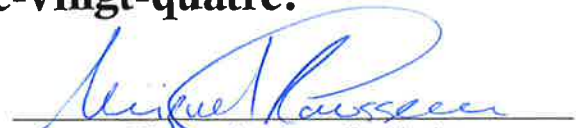
Lors de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue de ses séances ordinaires pour 2025, aux dates suivantes:

- ❖ 20 janvier;
- ❖ 3 et 17 février;
- ❖ 17 mars;
- ❖ 14 avril;
- ❖ 5 et 20 mai;
- ❖ 2 et 16 juin;
- ❖ 7 juillet;
- ❖ 18 août;
- ❖ 2 et 15 septembre;
- ❖ 1 octobre;
- ❖ 17 novembre;
- ❖ 1 et 15 décembre;

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent à la salle des délibérations du conseil municipal située au 10, chemin Delangis, Saint-Paul.

Le début des séances est fixé à 19 h 30.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-HUITIÈME jour du
mois de DÉCEMBRE deux-mille-vingt-quatre.**



Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau